

Postulat

Pour une politique lausannoise de lutte contre l'isolement social

Résumé

L'isolement social touche une part importante de la population suisse et constitue un enjeu croissant de santé publique, particulièrement en milieu urbain. À Lausanne, plusieurs facteurs - stress urbain, précarité, fragmentation sociale ou manque d'espaces de rencontre - contribuent à ce phénomène.

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de développer une politique spécifique de lutte contre l'isolement social, en s'appuyant notamment sur plusieurs pistes d'actions locales innovantes et complémentaires.

Développement

Selon différentes études relayées notamment par l'Office fédéral de la statistique, près d'un quart de la population suisse souffrirait d'isolement social ou d'un fort sentiment de solitude. Les jeunes, les personnes âgées, les personnes précarisées, en situation de handicap ou de mauvaise santé psychique figurent parmi les publics particulièrement concernés.

À Lausanne, certains facteurs propres au contexte urbain semblent accentuer ce phénomène :

- la densité et le stress urbains ;
- la difficulté d'accès à des espaces publics apaisés et propices aux rencontres ;
- certaines inégalités socio-économiques entre quartiers ;
- l'éclatement progressif des liens de voisinage et des solidarités de proximité.

Parallèlement, plusieurs institutions lausannoises développent déjà des réflexions et projets autour de la santé mentale, de la convivialité urbaine et du lien social. Le présent postulat vise donc non pas à repartir de zéro, mais à examiner comment la Ville pourrait renforcer, coordonner ou compléter ces dynamiques.

Pistes d'actions à étudier

1. Développer des espaces publics favorisant la convivialité

Créer ou renforcer des espaces de rencontre accessibles et accueillants : bancs, tables de jeux, zones ombragées, animations légères, ateliers intergénérationnels ou présence ponctuelle de médiatrices sociales et sociaux.

2. Cartographier les zones de solitude et les ressources existantes

Étudier la possibilité d'un outil cartographique recensant :

- les lieux de rencontre ;
- les ressources d'entraide ;

- les quartiers ou secteurs particulièrement touchés par l'isolement social.

3. Mettre en place un programme « Voisin-ne-x-s solidaires »

Soutenir un réseau de voisinage bienveillant permettant à des habitant.e.x.s volontaires, formé.e.x.s et encadré.e.x.s, de maintenir un premier lien avec des personnes isolées.

4. Créer des « ambassadeurices de la convivialité »

Encourager des personnes retraitées, étudiantes, jeunes en service civique ou bénévoles à participer à des actions simples de présence sociale :

- visites ;
- cafés-rencontres ;
- promenades collectives ;
- animation d'espaces communs.

5. Favoriser les rencontres locales via des outils numériques

Étudier la création ou le soutien à une plateforme facilitant :

- les activités partagées ;
- les échanges de proximité ;
- les initiatives solidaires de quartier.

6. Organiser des promenades urbaines conviviales

Mettre en place des promenades régulières dans les quartiers lausannois afin de favoriser les rencontres, la redécouverte de l'espace public et le sentiment d'appartenance à la ville.

7. Encourager le logement intergénérationnel

Soutenir les projets de cohabitation entre générations par un accompagnement administratif ou des partenariats ciblés.

8. Étudier un dispositif d'hébergement solidaire d'urgence

Examiner la faisabilité d'un dispositif municipal ou associatif permettant à des habitant.e.x.s volontaires de proposer temporairement une chambre à des personnes en situation de rupture ou d'urgence sociale, avec un encadrement professionnel adapté.

9. Faciliter l'accès des personnes vulnérables aux îlots de fraîcheur

Étudier la mise en place, durant les périodes estivales et de fortes chaleurs, d'un dispositif de mobilité accessible permettant aux personnes vulnérables d'accéder plus facilement aux principaux parcs et îlots de fraîcheur lausannois.

Ce dispositif pourrait prendre la forme :

- d'une petite navette de proximité ;
- ou d'une ligne saisonnière dédiée - par exemple une « ligne des parcs » - desservant plusieurs quartiers densément habités ainsi que les principaux espaces verts de la Ville.

Le service pourrait fonctionner plusieurs jours par semaine entre juin et septembre et viser prioritairement :

- les personnes âgées ;
- les femmes enceintes ;
- les familles avec enfants en bas âge ;
- ainsi que d'autres personnes particulièrement exposées aux effets de la canicule.

Au-delà de l'enjeu sanitaire lié aux fortes chaleurs, une telle mesure contribuerait également à renforcer la mobilité inclusive, les rencontres interquartiers et le vivre-ensemble autour des espaces publics apaisés.

Conclusion

L'isolement social constitue un enjeu humain, sanitaire et démocratique majeur. Une ville dense ne garantit pas, à elle seule, le lien social ; parfois même, elle le fragilise.

Face au vieillissement de la population, aux épisodes de canicule appelés à se multiplier et aux fragilités sociales croissantes, il apparaît pertinent d'envisager des politiques publiques transversales articulant santé, mobilité, urbanisme, climat et convivialité urbaine.

Par le présent postulat, le Conseil communal invite dès lors la Municipalité à étudier l'opportunité de développer une politique lausannoise transversale de lutte contre l'isolement social, en tenant compte des propositions évoquées ci-dessus, des dispositifs déjà existants ainsi que des collaborations possibles avec le tissu associatif et institutionnel lausannois, notamment autour :

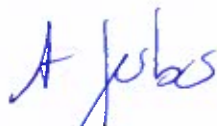
- du renforcement des espaces de rencontre ;
- de l'accès inclusif aux îlots de fraîcheur ;
- du soutien aux solidarités de proximité ;
- et du développement de nouvelles formes de mobilité conviviale et intergénérationnelle.

Le Conseil communal de Lausanne invite ainsi la Municipalité à étudier l'opportunité de développer une politique spécifique et coordonnée de lutte contre l'isolement social.

Lausanne, le 8 juin 2026



Nathalie Caruel



Alexandra Gerber



Ilias Panchard



Tania Taillefert



Valérie d'Acremont

Loris Socchi

